
CABINET

N° 02073 /MFBPP-CAB

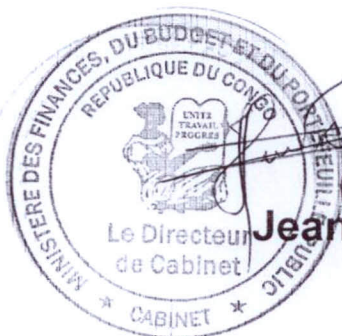
NOTE CIRCULAIRE

AUX INSTITUTIONS FINANCIERES

Dans le cadre du contrôle du paiement des salaires des agents civils et militaires de l'Etat en vue de la maîtrise de la masse salariale, les salaires de vos clients qui ne sont pas virés dans vos livres au titre de ce mois, sont consignés au trésor.

Les personnes concernées par ces consignations sont invitées à se présenter à la commission mixte de contrôle siégeant au bâtiment annexe du ministère des finances, ex hôtel Eucalyptus afin d'obtenir la main levée sur leurs salaires.

Fait à Brazzaville, le 23 AOUT 2010



Jean-Raymond DIRAT
Jean-Raymond DIRAT